

# Holtzemer

la gazette de notre village



## Votre rendez-vous régulier avec la Commune de Holtzheim

### Édito



L'entrée en campagne électorale du maire et de son équipe en vue des élections municipales du 15 mars 2020 amène à supprimer l'éditorial de la gazette communale.

Les gazettes, à visée informative, relatent des actualités récentes portées par le conseil municipal et les associations.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

### La municipalité

## Le label 4 fleurs maintenu et un prix spécial pour Holtzheim

Holtzheim aura cette année de nouveau connu des innovations sur les compositions florales, des sites nouvellement aménagés sur le village et un développement végétal de qualité malgré les conditions caniculaires ; ceci toujours sans avoir recours aux produits phytosanitaires et en bonne gestion des ressources naturelles.

**Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris s'est réuni début octobre et vient de maintenir le label 4 fleurs pour la Commune de HOLTZHEIM ! C'est une grande satisfaction au regard de l'embellissement du village et des nombreux engagements pour l'écologie, le tout avec un budget très serré. Les nombreux engagements de la Commune pour l'écologie ont été valorisés également.**

Au regard du soutien fort des habitants et nombreux bénévoles engagés dans la propreté et l'amélioration du cadre de vie dans notre village, Holtzheim obtient également un prix spécial, décerné qu'à deux seules communes : celui de la DÉMARCHE CITOYENNE.

Un grand merci à tous ceux, élus, personnel communal et habitants de Holtzheim qui ont œuvré pour cette reconnaissance nationale !

N°38  
Octobre-2019

### Dans ce numéro...

#### LE LABEL 4 FLEURS MAINTENU

La Commune et les citoyens récompensés

#### BIEN ÊTRE À HOLTZHEIM

Un espace santé et des associations à votre service

#### NOUVEAUTÉS AU RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Tous mes mois : «les soirées de la parentalité»

#### NOUVEL ESPACE SANS TABAC

Après l'aire de jeux, les abords des écoles deviennent un espace sans tabac

ET PLUS ENCORE... Brèves, infos, agenda culturel...



# « CŒUR DE VILLAGE » À HOLTZHEIM !

## NOUVELLE RÉSIDENCE DOMIAL

Depuis le 25 septembre dernier, le bailleur social Domial, filiale du Groupe Action Logement, propose 13 logements locatifs aidés au sein du collectif « Cœur de Village » réalisé par le promoteur Alcys.

Un emplacement idéal au cœur de Holtzheim pour ces nouveaux logements (T2, T3 et T4) disposant chacun d'un balcon ou d'une terrasse et de prestations de qualité. Les locataires peuvent également bénéficier de locaux vélos communs et ont tous la possibilité de louer des stationnements privatifs pour leurs véhicules.

**Après de multiples échanges entre Domial et la mairie de Holtzheim, toutes les demandes de logement sociaux de Holtzheimois ont été satisfaites et ce sont 13 foyers qui pourront s'y installer.**

## ESPACE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

**Un Espace Santé et Bien-Être ouvrira en Novembre sur le site afin de proposer une offre de santé encore**

**plus importante sur la Commune.**

**Ce lieu accueillera plusieurs professionnels de santé tels que kinésithérapeute, ostéopathe, sage-femme, des infirmières ainsi que d'autres spécialités de santé mais aussi un espace bien-être.**

Nommé STUDIO EVE et intégré au bâtiment du 2A rue de Wolfisheim, il offrira un espace de pratique du Yoga, Pilates et autres activités liées au bien-être sur une surface de 50m<sup>2</sup>. Des cours de Yoga enfants seront également proposés tous les mercredis, tout comme du Yoga pré et post-natal en semaine ou week-ends.

Cet espace est neuf, facile d'accès et tout équipé pour le confort de tous.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Vladimir OSWALD à l'adresse mail : [vladimir@studio-eve.fr](mailto:vladimir@studio-eve.fr)

Un « cœur de village » où il fera résolument bon vivre ! ■

## Retour de l'électricité aux étangs de pêche

Courant septembre, l'AAPPMA et le club de pétanque ont repris leurs activités normales après quelques mois sans courant.

Les coupures sont apparues cet hiver, pendant les mois humides, révélant un défaut ayant vraisemblablement pour origine les travaux de renforcement de la digue.

Ce fut une période difficile pour les associations ; malgré l'installation d'un groupe électrogène par la Commune, les activités ont été réduites et des locations privées ont dû être relocalisées au foyer St Laurent.

Repérer et réparer les éléments défectueux situés sous la digue se révélant trop incertain d'autant que l'installation depuis le compteur était elle-même vieillissante, la Commune a décidé de recréer une nouvelle installation en aérien depuis le stade de football voisin. Le coût de l'opération s'est élevé à 11.363 € TTC (Travaux + location de groupe électrogène).

## Abandon de DECHETS DANS LA NATURE : des sanctions pénales

Depuis quelques temps, la municipalité et de nombreux habitants ont constaté des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères et d'encombrants sur la Commune et particulièrement au pied des points d'apports volontaires et sur les rives de la Bruche.

Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes :

- Nuisances olfactives,
- Dangers sanitaires,
- Risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique.

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 (articles R635-8, R644-22 du code pénal et articles L541-2 et L541-3 du code de l'environnement). Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, dans la zone d'activité, dans la Bruche ou le long des routes (etc...) est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent malgré nos actions de sensibilisation comme le Holtze Putz ou la journée citoyenne.

Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Nous informons les auteurs de ces indécences qu'ils s'exposent à des amendes de 450.- à 1.500.- €.

Le fait d'apporter les déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant, celui-ci pouvant être confisqué. Se prévaloir d'une antériorité afin d'ajouter des déchets sur un dépôt sauvage est totalement irrecevable. Si des indices dans les dépôts permettent d'en retrouver le propriétaire



indélicat, il sera poursuivi.

Ces comportements inciviques ne sont pas acceptables. Ce sont les services techniques de la Commune (et donc les finances publiques !) qui sont mis à contribution pour le nettoyage.

Un déchet en appelant toujours un autre.... chacun doit s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme et veiller à être irréprochable afin d'être un exemple concret pour les enfants et les jeunes qui reproduiront demain les gestes et actions de leurs parents et éducateurs !

Agissons ensemble pour un environnement plus propre et merci aux bénévoles et habitants qui n'ont pas hésité à donner de leur temps et à déployer beaucoup d'énergie cet été pour nettoyer la Bruche en la débarrassant de ses trop nombreuses immondices. ■

## Visite du collège Galilée de Lingolsheim Fin des travaux

Le mercredi 18 septembre, la Commune a été conviée à la visite de chantier du collège de secteur Galilée de Lingolsheim.

Après la fermeture en urgence des locaux en 2015 suite aux graves problèmes de structure du bâtiment (survenance de plusieurs fissures de grande ampleur), les collégiens ont très vite été relocalisés au Lycée Couffignal à la Meinau en bénéficiant d'un transport spécifique. Après presque une année scolaire, les adolescents ont retrouvé le site de LINGOLSHEIM dans des structures préfabriquées.

Nous nous réjouissons de l'aboutissement de ces travaux d'importance et de la future réintégration des collégiens, prévue au courant du mois de janvier prochain, dans de nouveaux locaux confortables et fonctionnels.





# Retour sur le dernier CM du 04 octobre 2019 aux termes duquel il a notamment été :

1. Émis un avis favorable quant au programme 2020 de l'Eurométropole de Strasbourg de projets sur l'espace public s'agissant tout particulièrement, concernant la Commune de HOLTZHEIM, de la suppression de l'ancienne station de pompage qui a été construite lors de la mise hors service de l'ancienne station d'épuration et le raccordement de la Commune au réseau de Strasbourg. Ce projet du service de l'assainissement tend à remédier à la triste image véhiculée par cet ouvrage en supprimant tous les éléments inutiles aujourd'hui et dans le futur. Le montant prévisionnel des travaux, à la charge de l'EMS, s'élève à 100.000.- € ;
2. Décidé d'octroyer, dans le cadre de l'organisation du bal du 13 juillet 2019, une subvention de 400.- € au Tennis Club à titre de participation de la Commune à la prestation musicale ;
3. Décidé de mettre gracieusement à disposition de la Commune de WOLFISHEIM, la Salle de la Bruche durant le WE des 7 & 8 décembre 2019 afin de permettre, au titre de la solidarité intercommunale, à nos voisins de WOLFISHEIM d'organiser la fête destinée à leurs Aînés, leur salle polyvalente étant actuellement en restructuration ;
4. Pris acte du nouveau montage organisationnel et financier de l'opération «Fruits à l'école» initialement mise en œuvre avec le soutien de France Agrimer qui, pour l'année scolaire 2019/2020, ne soutient plus que l'apport de fruits aux élèves lors de repas pris à la cantine et notamment le choix du nouveau fournisseur : la ferme HOPLA de OBERSHAUSBERGEN. La Commune finance donc entièrement l'opération ;
5. Décidé la création d'un nouveau poste d'adjoint technique à temps complet, en qualité de non-titulaire pour une durée d'une année (renouvelable) en vue du remplacement de l'adjoint technique, actuellement en responsabilité de la Salle de la Bruche et du Foyer St Laurent, ayant demandé sa mutation pour les services de l'EMS à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2019 ;
6. Pris acte de l'appel à projets Trame verte et bleue 2019 de la Région Grand Est et de l'État ayant pour objectif le soutien de projets comprenant un ensemble d'actions et mobilisant des partenariats pour la création et/ou la restauration de continuités écologiques sur le territoire de la Région Grand EST ; approuvé le principe du partenariat avec ALSACE NATURE pour le projet trame verte et bleue, étant précisé que ALSACE NATURE réalise actuellement avec les Villes de SCHILTIGHEIM & LINGOLSHEIM un travail sur la trame verte et bleue de ces communes ; décidé d'étendre la zone d'étude aux communes avoisinantes pour mettre en œuvre des projets concrets, le tout en vue d'établir une analyse des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques existants, mais également des préconisations sur les éléments à renforcer ou à créer.

En début de réunion est intervenu, Monsieur Michel REVERDY, Directeur de l'Audit, qui a exposé aux élus une synthèse des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Grand-Est relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la CUS et de l'EMS pour les exercices 2012 à 2016, respectivement 2017.

## Pourquoi y a-t-il des épandages sur ma commune ?

Un certain nombre de riverains de Holtzheim s'interrogent sur la pratique de l'épandage lorsqu'ils voient passer non loin de leur habitation des tracteurs tirant des bennes et réalisant des allers-retours sur une parcelle agricole. Une rencontre avec les intéressés et la Chambre d'Agriculture d'Alsace a permis de faire le point sur cette pratique.



L'épandage est l'action de répandre dans les champs des matières présentant un intérêt agronomique. La réalisation d'un épandage est un acte mûrement réfléchi par l'agriculteur qui doit prendre en compte de nombreux éléments réglementaires et agronomiques : la disponibilité de ses parcelles, la date de l'apport, la quantité épandue, la localisation de l'épandage ou encore la valeur fertilisante pour la culture.

Par exemple, un agriculteur élève des vaches laitières qui produisent du fumier et cultive une parcelle de blé à 20 m d'une habitation : peut-il réaliser un épandage de fumier au mois d'août ?

La réponse est oui. En effet, l'agriculteur respecte la distance minimale de 15 m par rapport à une habitation de tiers (la distance est à calculer par rapport à la maison). Il respecte également les périodes d'autorisations : un épandage de fumier au mois d'août est autorisé après une culture de blé.

Lorsqu'un agriculteur épand du fumier ou du lisier, son objectif est de nourrir le sol et les plantes avec des éléments fertilisants produits par son élevage.

**RETOUR AU SOL DES MATIÈRES ORGANIQUES PAR ÉPANDAGE - SOURCE : ADEME**

En plus de leur production principale (lait, viande,

œufs,...), les élevages d'animaux (vaches, poulets, cochons...) produisent des effluents, fumier ou lisier. Le fumier est un produit solide, obtenu en mélangeant les déjections avec de la paille. L'utilisation de la paille a plusieurs intérêts : elle augmente le confort de l'animal et le produit obtenu dégage moins d'odeurs. Cependant, elle nécessite du travail supplémentaire pour son ramassage, son stockage et sa répartition dans les bâtiments. Le lisier (mélange liquide d'excréments d'animaux) requiert moins de manutention mais nécessite de disposer d'installations de collecte et de stockage.

L'épandage des effluents animaux fait partie d'un cercle vertueux de recyclage des éléments, qui limite l'utilisation des engrais minéraux de synthèse.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site de l'ADEME pour télécharger la brochure «Matières fertilisantes et organiques : gestion et épandage» ou encore sur le site internet de la Chambre d'Agriculture d'Alsace (<https://alsace.chambre-agriculture.fr>) pour retrouver les éléments techniques diffusés aux agriculteurs (Accueil > Publications > Les matières organiques : comment bien choisir ses produits résiduaux organiques selon son sol ?).■

## Personnel communal : point sur la politique sociale de la Commune

**Au regard de l'évolution démographique du village de Holtzheim et des besoins exprimés par les Holtzemer, la Commune investit dans les domaines culturel, sportif, éducatif, environnemental...**



Parallèlement, pour assurer le fonctionnement de ces nouvelles structures, tout en maîtrisant la masse salariale, **la collectivité de Holtzheim développe une politique sociale des Ressources Humaines, en privilégiant l'insertion professionnelle de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.**

Ainsi, en partenariat avec l'Etat/Pôle Emploi et le Conseil Départemental, la Commune a signé, en 2019, six Contrats Emploi Compétence (CEC) avec des bénéficiaires qui sont affectés à l'école maternelle, à la salle de la Bruche et au service technique.

Préalablement à la signature de la convention tripartite, Pôle Emploi s'assure de la capacité de la Commune à accompagner au quotidien le salarié, de l'engagement de la collectivité à faciliter l'accès à la formation du bénéficiaire. Ainsi, la Direction des Ressources Humaines propose aux bénéficiaires au moins deux formations, assurées par des organismes extérieurs ou en régie, durant leur parcours Emploi Compétence.

L'évolution idéale et souhaitée est la capacité à pérenniser le poste : la Commune de Holtzheim a réussi à transformer deux CEC, à leur terme, en contrat à durée déterminée en 2019.

Actuellement, l'aide d'insertion professionnelle est fixée de base à 40 % à 60 % par référence au SMIC.■



**Vous êtes nombreux à nous demander l'état d'avancement de l'intérêt des entreprises à s'installer dans cette nouvelle ZAC.** A ce jour, nous pouvons vous communiquer que 1283 ares sur une surface cessible de 1750 ares ont été vendus ou optionnés.

7 entreprises se sont positionnées et un certain nombre ont déjà déposé leur permis de construire en voie d'examen par la police du bâtiment ;

A terme et selon les projections actuelles devraient ainsi s'implanter sur la ZAC des entreprises de climatisation – chauffage – sérigraphie – logistique – toiture – menuiserie métallique.

La municipalité soucieuse de diversifier les secteurs d'activités et de pouvoir voir s'implanter sur la ZAC des entités plus petites (services, artisanat...) s'est rapprochée d'une société qui serait à même de répondre à cette demande. Il s'agira pour elle de procéder à l'édification d'un immeuble à usage professionnel et/ou commercial, lequel serait divisé en plusieurs cellules qui seraient vendues sur plans selon la taille et la configuration répondant aux besoins des artisans ou entrepreneurs.■



## Nouveautés au Relais d'Assistants Maternels : les soirées de la parentalité

Parce qu'être parent n'est pas une chose facile et que nous aimerions parfois partager notre vécu pour trouver des solutions et trouver ou retrouver un équilibre familial plus harmonieux, le Relais d'Assistants Maternels (RAM) a le grand plaisir de vous convier, parents et grands-parents, à ces soirées de la parentalité.

Elles auront lieu un jeudi soir par mois, de 20h à 21h30, durant toute l'année scolaire dans les locaux du périscolaire de Holtzheim situé au 11 rue de l'École et seront animées par Rachel DIETRICH, coach parental en approche empathique formée à l'école de Isabelle FILLIOZAT.

Ces soirées vous permettront d'étoffer votre boîte à outils, de vous rassurer dans vos pratiques (parce qu'il n'y a pas de parent idéal) et de vous enrichir mutuellement, en toute confidentialité.

**La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 7 novembre 2019, de 20h à 21h30 sur le thème suivant : « Définir un cadre ferme et bienveillant avec les enfants : Pourquoi ? Comment ? ».**

Les sujets de discussions des prochaines soirées pourront évoluer en fonction des besoins et attentes recensées.

Dates suivantes des soirées de la parentalité à retenir : les jeudis 5 décembre - 9 janvier & 13 février.

Pour tous renseignements et inscription, n'hésitez pas à contacter Laure KESSOURI, Responsable du RAM au 06 69 92 93 36 ou par mail : [ram@holtzheim.fr](mailto:ram@holtzheim.fr).

Les informations sur les prochaines soirées seront disponibles sur la page Facebook du RAM : RAM des Communes de Holtzheim, Entzheim et Blaesheim.

Nous vous attendons ! Attention les places sont limitées ! ■

## EN BREF !



### NOUVEAUTÉ SUR LE SITE INTERNET : SIGNALER UN DYSFONCTIONNEMENT

Le site internet [www.holtzheim.alsace](http://www.holtzheim.alsace) s'enrichit d'une nouvelle fonctionnalité. Dès la page d'accueil vous pouvez avertir la mairie d'un dysfonctionnement sur le ban communal : panne d'éclairage public, mobilier urbain endommagé, incivilités, défaut de voirie, non distribution de la Gazette... Il suffit de décrire et de localiser le problème en l'accompagnant d'une photo si besoin. Merci de nous aider à prendre soin de Holtzheim.



### PERSONNE POUR VOUS EMMENER FAIRE VOS ACHATS ?

#### PRENEZ LE MINIBUS ... C'EST GRATUIT !

La Commune de Holtzheim en partenariat avec le magasin Leclerc Express Holtzheim a mis en place un minibus de ramassage afin d'emmener les personnes qui le souhaitent faire leurs achats.

Le service fonctionne : les mardi, mercredi et vendredi matin à partir de 9h

Le circuit est le suivant : départ mairie, arrêt Médiathèque, arrêt Maison de retraite, passage Place de Gaulle, arrêt Rue des Maires Raedel (Crédit Mutuel) arrivée à Leclerc.

Pour le retour, dépôt à votre domicile.

Il est également possible de faire déposer vos ordonnances de médicaments à la pharmacie à l'aller pour les récupérer au retour, ou de faire un passage rapide à la banque...

Merci de vous faire connaître en mairie si vous résidez dans un autre quartier que ceux des arrêts actuels pour envisager d'autres lieux de ramassage.

Un appel est également lancé à de futurs bénévoles qui voudraient offrir une heure ou deux certains jours pour effectuer les trajets. Merci de vous faire connaître en mairie.

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Julia SAVEN	02 août 2019
Tim OTTHOFER	11 septembre 2019

## DÉCÈS

René HEITZ	28 août 2019
Odile RITTER	29 août 2019

## MARIAGES

Harold HOLLEBEQUE et Charlotte JUSTOU	10 août 2019
Thibault STRIEBEL et Laura RENTZ	24 août 2019
Jason LICHTI et Laura RAPP	31 août 2019

Les informations d'état civil sont diffusées dans la gazette après l'accord des concernés suivant les règles de protection des données personnelles.

## GRANDS ANNIVERSAIRES

Laurence MEYER	23 août 2019	80 ans
Yvonne FRITSCH	25 août 2019	80 ans
Marcel MONSCHIN	12 septembre 2019	80 ans
Jean-Jacques SCHREINER	17 septembre 2019	80 ans
Alphonse HIRSCHNER	09 septembre 2019	85 ans

## NOCES D'OR

Marcel et Monique IMBS 24 septembre 2019



## NOCES DE PALISSANDRE

Robert et Arlette DURST 31 juillet 2019



## ANIMATIONS de la médiathèque

### OCTOBRE 2019

**Mercredi 30 à 15h**

« Ciné-jeune » dans l'auditorium

### NOVEMBRE 2019

**Mercredi 6 à 15h**

Atelier « Maison à insectes » proposé par Aline, Christiane et Julien pour enfants à partir de 5 ans sur inscription.

**Mercredi 13 à 10h30**

Contes et histoires pour nos bébés lecteurs : Lecture de petits kamishibaïs

**Mercredi 13 à 15h**

Atelier BD animé par Florian POIRIER - A partir de 6 ans - sur inscription ; Une BD dédiée vous sera offerte à la fin de la séance.

**Mercredi 20 à 15h**

Atelier « Jamitsch » animé par Renaud WALTER. Les secrets de l'électricité sonore : installez-vous autour du Jamitsch pour jouer et découvrir le fonctionnement de véritables instruments électriques (guitare, basse, diddley-box) et électroniques (synthétiseurs, boîte à rythme, sampler) - A partir de 10 ans, sur inscription.

### Samedi 23 et dimanche 24

Ateliers créatifs par l'association Au Bois des Arts dans la cadre du marché de Noël

**Mercredi 27 à 15h**

« Ciné-jeunes » dans l'auditorium

### DÉCEMBRE 2019

**Mercredi 4 à 15h**

Atelier : « Déco de Noël » pour enfants à partir de 5 ans suivi d'un goûter - sur inscription

**Mercredi 11 à 15h**

Lecture bilingue franco-allemande en partenariat avec l'association Yoyo Bilingo

**Mercredi 18 à 10h30**

Contes et histoires pour nos bébés lecteurs : Lectures de Noël

**Mercredi 18 à 15h30**

La Caravane de Noël, en partenariat avec l'Eurométropole : un spectacle créé, joué et chanté par Isabelle Marx et Gilbert Meyer « Petites bulles de Noël » à partir de 18 mois, entrée libre sur inscription

**La médiathèque sera fermée du mardi 24 décembre 2019 au samedi 4 janvier 2020 inclus**

## Un deuxième « espace extérieur sans tabac » à Holtzheim

Après l'aire de jeux du parc municipal en 2017 ce sont les abords des écoles qui deviennent un nouvel espace sans tabac. Par décret municipal, il est donc interdit d'y fumer.

L'inauguration a eu lieu le 6 septembre dernier en présence de Pia Imbs, de Gilbert Schneider, Président de la Ligue contre le cancer du Bas-Rhin et d'une cinquantaine d'enfants de l'école.

Ce label initié par la Ligue contre le cancer a pour objectif de :

- Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes ;
- Éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment celle des enfants ;
- Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains ;
- Préserver l'environnement des mégots de cigarettes. Un seul d'entre eux, jeté dans la nature, pollue jusqu'à 500 litres d'eau et met de 2 à 5 ans à se décomposer ;
- Dénormer le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé.

M Schneider a convaincu plus d'une cinquantaine de communes dans le Bas-Rhin de créer ces espaces principalement dans des lieux familiaux accueillant des enfants. C'est bien plus que la moyenne nationale. Ce moment a aussi été choisi pour présenter le nouvel accès piéton menant de la Place Kastler au parking des écoles, permettant de séparer le flux de voiture et celui des piétons. L'aménagement a été réalisé cet été et en partie financé par l'Eurométropole de Strasbourg. La part communale s'élevant à 2240 € TTC. ■



## Nouveau à Holtzheim : Cours de Yoga de Samara



**Le Yoga de Samara est un art traditionnel de la méditation en mouvement.** Il s'adresse à toute personne désireuse de favoriser son épanouissement personnel, physique et psychique. C'est une méthode douce, qui évite toutes les formes de contorsions et peut être pratiqué à tout âge. Il permet de mieux comprendre, connaître et habiter notre corps physique. Il maintient et redonne la souplesse et le tonus à la colonne vertébrale et aux articulations. Il détend les muscles en libérant des tensions inutiles. Le corps peut se redresser, retrouver sa verticalité.

Le yoga de Samara est un des rares yogas à se pratiquer sur des musiques spécialement conçues à cet effet qui potentialisent les effets des mouvements sur

le corps et aussi sur le psychisme. ■

**Renseignements :** Association ATA, 3 rue Saint Pirmin – [philo.essentielle@ilcloud.com](mailto:philo.essentielle@ilcloud.com) – 06.18.90.72.64

## Journée des associations

La Commune de Holtzheim a remis au goût du jour le forum des associations. Plus d'une vingtaine d'entre elles ont rythmé ce dimanche 8 septembre en enchaînant les présentations, conférences et rencontres avec le public. Pari réussi car beaucoup d'entre elles ont trouvé de nouveaux membres parmi les curieux venus en nombre. Merci à tous les participants et mention spéciale pour la fanfare et les plongeurs qui ont terminé cette belle journée en musique dans la piscine montée pour l'occasion. Rendez-vous tous les deux ans. ■





## “Corps et Harmonie de l’Esprit par le Mouvement”

Une nouvelle association à Holtzheim propose des cours dédiés à l’éveil corporel et au développement personnel par l’étude de posture du corps (asanas) et de la respiration, pour rentrer dans la pleine conscience.

Apprenez à devenir témoin, à observer les mécanismes des pensées et des émotions pour s’en détacher. Par la méditation, travaillez l’ancrage, votre place sur terre et votre présence à soi qui fera la qualité de votre posture et de vos mouvements.

Par les danses du monde, des “danses thérapies et émotionnelles” telles les “fleurs de Bach” et “Gurdjieff” pratiquez différentes méditations.

Les objectifs :

- Accepter de se tromper sans jugements ni préjugés,
- Trouver un chemin en soi pour installer un état de paix et de calme intérieur,
- Dans le cercle, pas de hiérarchie, ni de leaders

ni de suiveurs. Chacun danse sur le cercle qui représente le chemin de la vie,

- Apprendre et être témoin de son corps, comment il bouge, son tonus musculaire, sa souplesse ou sa rigidité modelés par les expériences de vie,
- Créer un lien avec le groupe, se donner le droit de bouger au mieux des capacités du moment,
- La qualité de votre présence donne la qualité aux mouvements ici et maintenant.

Salle Beethoven, salle de la Bruche à Holtzheim tous les jeudis de 18h30 à 19h30. Cours adultes pour tous.

Un cours d’essai offert.

Contact : Carole Czaja : 07 83 41 23 05  
[caroleczaja@hotmail.fr](mailto:caroleczaja@hotmail.fr)

## BLOC-NOTES

### DÉCHETTERIE MOBILE

- Samedi 9 novembre de 9h à 17h

### DÉCHETTERIE SPÉCIALE VÉGÉTAUX

- Vendredi 22 novembre de 14h à 19h

**Le Holtzemer s’adresse à toutes les associations qui souhaitent y voir figurer leur messages et actualités**

N’hésitez pas à contacter la mairie par **courriel** :  
[mairie@holtzheim.fr](mailto:mairie@holtzheim.fr)

Les actualités et photos sur **FaceBook** : [@Holtzheim](https://www.facebook.com/Holtzheim)

Les vidéos sur **Youtube** : [www.youtube.com/c/holtzheim](https://www.youtube.com/c/holtzheim)

Les manifestations dans **les DNA** :

[www.dna.fr/pour-sortir/Loisir/Alsace/Bas-rhin/Holtzheim](http://www.dna.fr/pour-sortir/Loisir/Alsace/Bas-rhin/Holtzheim)

Le **réseau social de proximité** : [www.mesvoisins.fr](http://www.mesvoisins.fr)

La **newsletter** en vous inscrivant sur notre site :

[www.holtzheim.alsace](http://www.holtzheim.alsace)

## Le FITNESS à Holtzheim

Les cours de Fitness prodigués par Aurélien MILHAU ont repris les mercredis avec au programme :

- PILATES à 18h
- CAF (Cuisses Abdos Fessiers) à 19h
- ZUMBA à 20h

Les cours sont dispensés au Foyer St Laurent, rue du Foyer. Ils sont mixtes et ouverts à tout le monde.

Venez quand vous voulez, pas d'abonnements, uniquement des cours à la séance et n'importe quand pendant la saison ! ■

### Renseignements :

Aurélien MILHAU 06 68 81 47 31. Mail : [aurelfitfun@gmail.com](mailto:aurelfitfun@gmail.com)

Facebook : [Aurel Fit Fun](#). Site internet : [www.aurelfitfun-coaching.fr](http://www.aurelfitfun-coaching.fr)



## Première journée de l'artisanat



C'est sous un magnifique soleil que s'est tenue le 14 septembre dernier à la maison de retraite « Les Trois Fleurs » la première journée de l'artisanat.

Organisé par l'EHPAD ABRAPA de Holtzheim, avec le soutien du personnel présent, cet événement a permis à de nombreux artisans venus de toute l'Alsace de faire connaître leur travail : gravure sur verre, bougies d'ambiance naturelles, maroquinerie, tailleur sur bois, broderie, broches, tricot... Il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges puisque les plus jeunes ont eu la chance de profiter de petites balades en poneys !

Les habitants, venus nombreux pour l'occasion, ont pu se restaurer, discuter et profiter d'un agréable moment bien installés dans le jardin de la maison de retraite. La chorale Accroche Chœur était également de la partie afin de rythmer encore un peu plus cette journée !

Cet évènement réussi à tous les niveaux fut une belle occasion pour les résidents de profiter d'un après-midi festif en plein air et de faire venir à eux des artisans. ■

## Journée Portes Ouvertes des entreprises

Pour la première fois, à l'initiative de la municipalité, des entreprises ont tenu « portes ouvertes » le samedi 28 septembre dernier.

Comme convenu lors de la dernière rencontre du monde économique, il s'agissait pour elles de mieux se faire connaître auprès des clients, des familles des salariés et des Holtzheimois.

Cette opération « portes ouvertes » témoigne de l'engagement des entreprises sur leur territoire, leur commune. Elles sont parties prenantes de la vie économique, publient d'ailleurs des offres d'emploi diffusées le jour même.

Merci à la dizaine d'entreprises du village et de la zone d'activités d'avoir participé avec leurs équipes à cette grande journée en proposant des moments de convivialité et de découverte à l'attention des visiteurs forts curieux. ■



# Calendrier des MANIFESTATIONS

<b>OCTOBRE</b>	Samedi 26 à 20h	Holtzheim rencontre le WOSB	Vogesia Basket N2	Hall des sports
	Jeudi 31 de 13h45 à 17h	Animation d'Halloween – Projection du film « Hôtel Transylvanie 3 » et goûter offert au foyer St Laurent	Commune	Auditorium Marceau et Foyer St Laurent
<b>NOVEMBRE</b>	Samedi 9 à 20h	Holtzheim rencontre Cambrai	Vogesia Basket N2	Hall des sports
	Dimanche 10 à 10h30	Messe de Saint-Hubert et déjeuner dansant	Rallye-Trompes Saint-Laurent	Église et Foyer Saint-Laurent de Holtzheim
	Lundi 11 à 11h	Cérémonie de l'armistice du 11 novembre	Commune	Place de Gaulle
	Samedi 16 de 9h à 11h	Premier « RDV tri ». Échanges et distribution de matériel de collecte des déchets alimentaires	EMS et Recybio	Auditorium Marceau
	Dimanche 17 à 14h30	Super Loto du Lions Club. 4 € le carton. Buvette et restauration. Réservation Tabac Presse de Holtzheim	Lions Club Strasbourg-Entzheim-Airport	Salle de la Bruche
	Mardi 19 à 20h	Projection gratuite du film « Après-demain » de Cyril DION suivi d'un débat animé par Coline LEMAIGNAN, mission énergie citoyenne, Alter Alsace Energie	Le mois du film documentaire	Auditorium Marceau
	Vendredi 22 à 20h	Projection gratuite du film « Bohemian Rhapsody »	Commune	Auditorium Marceau
	Samedi 23 à 20h	Concert de Linda Jacob & The Tods (Pop Rock)	Comité des fêtes	Auditorium Marceau
	Sam 23 AM et dim 24	Marché de Noël	Commune, associations et artisans	Place et rue du Lt Lespagnol
	Sam 23 et dim 24	Exposition d'aviculture	Association d'aviculture	Salle de la Bruche
	Vend 29 et sam 30	Collecte nationale de la Banque Alimentaire	CCAS	Magasin Leclerc Express
	Samedi 30 à 20h	Holtzheim rencontre Joeuf-Homecourt	Vogesia Basket N2	Hall des sports
	<b>DÉCEMBRE</b>	Jeudi 5 à 20h	Conférence gratuite « Cancer : thérapies actuelles et futures ». de Charlotte SORNAY, Doctorante, au laboratoire de Conception et Application de Molécules Bioactives	Jardin des Sciences
Samedi 7 à 20h		Concert des Frères Jarry - Duo violoncelle + piano (Nouveau concert)	Comité des fêtes	Auditorium Marceau
Samedi 14 à 20h		Holtzheim rencontre Tremblay	Vogesia Basket N2	Hall des sports
Dimanche 15		Tournoi de foot en salle	ASH	Salle de la Bruche
Vendredi 20 à 20h		Projection gratuite du film « Le retour de Mary Poppins »	Commune	Auditorium Marceau

## L'AMICALE DES AÎNÉS

### NOVEMBRE 2019

Jeudi 7 de 15h à 17h30

Kafé krensel – jeux de société, cartes etc. Salle des associations de salle de la Bruche.

Mercredi 13

Caracalla. Départ 13h30 rue de la Bruche.\*

Jeudi 21 de 15h à 17h30

Kafé krensel – jeux de société, cartes etc. Salle des associations, salle de la Bruche.

### DÉCEMBRE 2019

Jeudi 5 à 10h30

Sortie au marché de Noël de Colmar. Départ en bus près de l'église et la médiathèque. Déjeuner au restaurant Caveau de St Pierre à Colmar. Prix par personne : 56 € (base 30 personnes). Boisson non comprise. Inscription avant le 20 novembre.\*

Mercredi 11

Caracalla. Départ 13h30 rue de la Bruche.\*

Jeudi 19 de 15h à 17h30

Kafé krensel – jeux de société, cartes etc. Salle des associations, salle de la Bruche

(\* ) Sur inscription auprès de Mme Marthe REEB : 03.88.78.23.29 (messagerie) ou Mme Fabienne UHLMANN : 06.17.94.32.14